



LE CORPS DE RÉACTION RAPIDE - FRANCE



Centre opération du Crr-Fr à Novo Selo

A un moment où le président américain, par ses déclarations, fait peser des doutes sur l'avenir de l'OTAN, il est bon de rappeler l'engagement de la France dans cette alliance de l'Atlantique Nord en parlant du Corps de Réaction Rapide – France. Que se cache-t-il derrière ce vocable qui fait faussement penser à une force d'intervention analogue à notre défunte FAR (Force d'Action Rapide). En fait, il s'agit d'un état-major permanent, composé d'environ 430 militaires issus de 14 nations différentes, capable d'assurer sans délai le commandement d'une force nationale ou multinationale d'un volume de 5 000 à 60 000 hommes. Il peut aussi projeter sur un théâtre d'opération extérieure un élément de reconnaissance chargé de préparer l'arrivée d'un état-major de forces dans

les deux jours suivant une décision politique d'engagement.

Le Corps de Réaction Rapide –France, créé en 2005, est certifié « Force à haut niveau de préparation » par l'OTAN depuis 2007.

Pour compléter cette certification le Crr-Fr a participé au mois de mars dernier à un exercice sur la base de Novo Selo en Bulgarie destiné à démontrer ses aptitudes à planifier et à conduire une opération OTAN d'envergure. Le succès de l'exercice permet au Crr-Fr de prendre au mois de juillet prochain et pour un an les fonctions d'état-major d'alerte de l'OTAN.

Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

HELICOPTERE H160

Le 3 mars 2017, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a surpris son auditoire lors d'une visite site d'Airbus Helicopters à Marignane en annonçant la décision du comité ministériel d'investissement de faire du H160 la base du futur hélicoptère léger interarmées.

La conception de cet hélicoptère a débuté en 2009, il a volé pour la première fois en 2015 et devrait voir ses premières livraisons dans sa version civile en 2019 et sa version militaire en 2024. L'appareil dont la masse est de l'ordre de 6 tonnes présente des qualités de silence et de moindre consommation en carburant grâce à ses moteurs « Arrono 1 » du motoriste Safran Helicopter Engines (ex-Turbomeca).



Le H160 réalise un compromis entre les besoins de toutes nos armées. Avoir un appareil commun permettra de réaliser des économies par la rationalisation du maintien en condition opérationnelle et de la logistique.

Il doit remplacer les hélicoptères Gazelle, Alouette III, Dauphin, Panther et Fennec. Les commandes devraient être de l'ordre de 160 à 190 unités.

Lieutenant-colonel(H) Gérard NOURY

SOMMAIRE

- Le Corps de Réaction Rapide France	1
- L'hélicoptère H160	1
- Le Parrainage citoyen (suite)	2
- Ravivage de la flamme en 2017	3
- Littérature militaire et infos pratiques	4

PARRAINAGE CITOYEN (suite de l'article paru dans notre n° 03/2017)

Bientôt 16 ans ?

Pense au recensement, c'est ton devoir
Demande à te faire parrainer, c'est ton droit!

J'ai 16 ans.
Je me suis fait recenser
et un réserviste militaire m'accompagne
dans mes premiers pas de citoyen.
Et toi?



Renseigne-toi auprès de ta mairie

www.defense.gouv.fr/reserve



L'Opération « parrainage citoyen » 2017 est lancée comme annoncée dans le précédent ID. Elle sera conclue à l'occasion de la journée nationale des réserves dans le cadre des commémorations autour du 11 novembre. Elle vise à permettre aux jeunes venant en mairie de se faire recenser et de choisir s'ils souhaitent suivre la voie du parrainage citoyen.

Les **correspondants défense** des communes sont le relais naturel de cette opération conjointe menée par les ministères de la défense et de l'éducation nationale. Il leur est demandé de bien vouloir relayer cette information dans leur mairie.

Les acteurs du parrainage sont : **1/** la personne qui vient se faire recenser, **2/** La municipalité qui informe les jeunes âgés de 16 ans sur le parcours citoyen lors de leur venue en mairie pour remplir les documents de recensement, **3/** Le réserviste qui devient le parrain de la personne recensée. Il l'informe sur la défense nationale et notamment la réserve sous forme d'échanges formalisés. Ces réservistes reçoivent l'aval du maire et du délégué militaire départemental (DMD).

Le DMD recevra les réservistes opérationnels, citoyens et honoraires proposés par les mairies, par les armées ou par les associations. Ils seront informés du contenu du parrainage et de la forme qu'il prendra. Pour cela ils seront force de proposition.

Les mairies s'engagent dans le processus, avec la finalité de remettre le diplôme à l'occasion de la journée nationale du réserviste qui aura lieu cette année lors des commémorations du 11 novembre. Les mairies intéressées reçoivent un dossier complet de la part de la DMD 78. Ce dossier leur décrit pas à pas les étapes du parrainage. Pour compléter ce dossier, des courriers types, des affiches informatiques sont aussi disponibles.

Comment s'organise le parrainage ?

Le parrainage est proposé par la mairie sous la forme d'un dossier à remettre au jeune qui accepte ce volontariat. Après l'accord des parents, le réserviste parrain et le filleul auront 2 entretiens en mairie au cours desquels les thèmes relatifs aux devoirs, place, rôle et droits du citoyen seront abordés ainsi que ceux de la défense et de la réserve. Des documents sont fournis, sous forme informatique et une large explication éclairera les parrains sur la simplicité de l'opération.

Le parcours citoyen est jalonné dans le temps en trois étapes décrites précédemment, que sont l'instruction en milieu scolaire, le recensement lui-même et la journée défense et citoyenneté (JDC)



Les documents nécessaires et utiles du parrainage :

Les documents du parrainage concerné qui seront à signer vous sont envoyés sous forme de fichiers sur demande. Ces documents afférents au parrainage sont constitués par :

- un dossier de présentation du dispositif
- d'une déclaration sur l'honneur d'acceptation du principe du parrainage, proposée à la signature de chaque jeune volontaire, par le service d'état-civil de chaque mairie
- les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) proposées à la signature des jeunes volontaires par le service d'état-civil de chaque mairie
- d'une autorisation d'utilisation de l'image d'une personne mineure qui sera proposée à la signature des jeunes volontaires par le service d'état-civil de chaque mairie.



Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE

RAVIVAGE DE LA FLAMME EN 2017

Ouvert à toutes les communes des Yvelines. Vous êtes invités à faire participer votre commune.

En votre qualité de **correspondant Défense** vous participez selon les textes, à la sensibilisation de la jeunesse au devoir de mémoire et à l'esprit de Défense. L'association des officiers de réserve et des réservistes des Yvelines (AORY/ email : contact@aor78.com) organise sur simple demande chaque année, pour trois communes des Yvelines, la participation au ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe à Paris. Elle est appuyée par la délégation départementale dans cette démarche.

La cérémonie se tient habituellement le mercredi précédent les vacances de la Toussaint. Cette année, celle-ci aura lieu le 18 Octobre.



C'est un des moments forts de cette association yvelinoise qui privilégie la cérémonie de la Flamme du Souvenir sur la sépulture du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Plus de 70 enfants, parents et élus des communes d'Issou et de Meulan y ont participé en 2016, 200 enfants en 2015, avec Trappes et Mantes. L'importance varie selon les communes qui y participent. Trois communes peuvent y participer chaque année, avec généralement son conseil municipal des jeunes, ainsi qu'une classe ou plus de CM2.

La présence des jeunes à cette cérémonie sur ce haut lieu symbolique, entourés de leurs proches et d'élus de leur commune, avec des réservistes, permet la transmission de notre engagement patriotique.



En pratique :

Une information historique est faite, dans chacune des communes, par des réservistes, après avoir pris contact et réunion avec les maires des communes et son correspondant défense.

Elle est dispensée par un exposé d'une heure maximum en septembre aux futurs participants par deux officiers en tenue avec les thèmes du devoir de mémoire: Grande guerre, Soldat inconnu et déroulé cérémonie (PPT et vidéo).

Cette organisation se déroule de la manière suivante :

1 /Le préalable :

Logistique : c'est l'affrètement d'un bus par la municipalité pour RDV à 17h30 place Charles-de-Gaulle à Paris (place de l'Etoile) avec à bord les enfants, les élus et les parents.

Mesures préparatoires:

La tenue doit être correcte. Les élus de la commune et les jeunes du conseil municipal portent l'écharpe. Une gerbe fournie par la commune est apportée. La délégation est accompagnée d'un photographe. Si des médias sont invités, prévenir à l'avance de leur présence. La Marseillaise chantée lors de la cérémonie doit être préparée avec les enfants auparavant.

Vous pourrez également prévoir vos invitations aux autorités.

2/ Le déroulement de la cérémonie :

L'arrivée est à 17h30. L'AORY et le Comité vous accueillent (responsables cérémonie), des explications vous sont fournies avant de passer en souterrain vers le lieu de remontée des Champs Elysées avec en cortège, les enfants puis les porte-drapeaux, les autorités, militaires, délégations et parents.

N'hésitez pas à prendre contact, cette année 2 communes ont déjà répondu (email : contact@aor78.com)



Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE

Littérature militaire - Publications

" JE N'ÉTAIS PAS LA BIENVENUE "



Correspondante Défense du quotidien *Le Monde*, Nathalie Guibert est la première femme à avoir obtenu l'autorisation d'embarquer en France à bord d'un sous-marin nucléaire d'attaque. Seule parmi 75 hommes, elle a vécu durant une mission d'un mois avec un équipage de sous-marinières.

Elle dépeint un univers surprenant, rythmé par l'organisation spatiale du bord. Un beau récit, original et captivant

Nathalie Guibert, éd. Paulsen,



"JUSTINE VENT DEBOUT "

Entrée à l'école des mousses en 2013, Justine Pérard a trouvé le chemin de son épanouissement.

Avec spontanéité elle nous transmet tout l'enthousiasme et l'amour qu'elle porte pour son métier de marin.

« J'ai voulu exprimer au travers d'un livre qu'avec une bonne dose de motivation il était possible de s'en sortir et même de réaliser ses rêves. »

**Quartier Maître de 2^e classe
JUSTINE PÉRARD,
Éd. St Honoré**

Informations pratiques



Revue disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir**A voir**

- **Exposition :**
« 1914-1918 - Une autre image de la guerre »
Jusqu'au 30 juin 2017 au service historique de la Défense, Château de Vincennes.
(lundi 13h - 17h, du mardi au jeudi 9h - 17h, vendredi 9h - 16h, samedi 9h 30 - 15h)
- **8 mai**
Commémoration de l'armistice de 1945
- **6 juin**
Commémoration du débarquement de 1944
- **8 juin**
Cérémonie du souvenir des morts en Indochine
- **18 juin**
Commémoration de l'appel du 18 juin 1940
- **23 juin**
Journée annuelle des blessés de l'armée de Terre

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 Versailles Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Bureau Air :
41 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 Paris
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île-de-France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBd Versailles
Etablissement du Service National Île-de-France
CS 10702 - 78013 Versailles Cedex

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY - gerard.noury@intradef.gouv.fr

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79